

# BOUCLE DES PEUPLIERS

10 km - 2h



"suivre les flèches jaunes"



# BOUCLE DES PEUPLIERS

## 10 km - 2 heures

**Cette boucle vous emmène aux confins de Bondues, en passant par le Fort Lobeau, l'aérodrome, puis le domaine de la Vigne pour vous diriger vers Marcq en limite de communes.**

Départ au parking du Fort et du Musée de la Résistance.

Vous voici au Fort Lobau (du nom d'un maréchal d'Empire) qui a été construit en 1877-1878 pour la défense de Lille. Occupé par les Allemands pendant les deux guerres mondiales, ceux-ci l'ont fait sauter le 1er septembre 1944, à leur départ. Les tombes des 68 Fusillés ont alors été découvertes (mémorial sur l'esplanade).

Passer les grilles entr'ouvertes, et monter tout droit - Flèches Jaunes - sur votre droite, en contrebas, observer la cour sacrée (là où ont lieu les cérémonies en souvenir des Fusillés).

Passer la colonne d'aération d'une casemate, et sur votre gauche, se retourner vers la cour d'honneur (les casernes démolies) et le Musée de la Résistance en contrebas. Longer le muret de la Cour Sacrée, située en contre-bas, de l'autre côté.

- Flèche Jaune - Rejoindre l'espace du tir à l'arc. Au bout de ce terrain plat, observer les vallées de la Deûle et de la Lys, vers Messines et la Belgique.

Revenir sur vos pas jusqu'à l'entrée du tir à l'arc.

Prendre alors le chemin en contrebas de ce terrain, sur votre droite - Flèche Jaune - traverser l'espace loisirs pour s'approcher des ateliers municipaux. Passer le portail.

De là, prendre à gauche sur 20m le chemin des Grands Obeaux, et à droite, la drève de l'aérodrome - Flèche Jaune. Descendre vers le terrain d'aviation. Celui-ci est géré par le syndicat intercommunal pour la gestion de l'aérodrome de loisirs (SIGAL) qui regroupe les communes de Bondues, Marcq, Wambrechies et Marquette, sur 140 hectares.

Passer les grilles et prendre à droite sur 450 m. Puis emprunter sur la droite - Flèche Jaune - un chemin sinueux bordé d'habitations (passage à moutons), de prés et de haies, vers la rue César Loridan. Monter la rue Loridan - Flèche Jaune - jusqu'à son croisement avec le chemin Saint-Georges.

Descendre alors à gauche, vers le domaine de la Vigne, passer le giratoire. Entrer dans le domaine, prendre la voie 41 sur votre droite, jusqu'à la rue René d'Hespel.

Traverser cette voie et, à hauteur de la chapelle du Voeu (en pierre de Tournai), admirer une des plus anciennes fermes de Bondues : la ferme de l'Hôtel. Rejoindre l'avenue de Wambrechies sur votre droite, et la longer, sur votre gauche. Face à l'entrée du château (remplacé par une demeure bourgeoise après l'incendie de 1944), traverser l'avenue pour vous engager Drève du Château, jusqu'au chemin du Damier.

Prendre ce chemin sur votre gauche (passage à moutons) jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle, et traverser. S'engager carrière Lebrun - Flèche Jaune - pour arriver en limite de Marcq, chemin du Purgatoire. Puis à droite - Flèche Jaune - prendre le chemin du Molinel. S'arrêter quelques instants pour profiter des points de vue remarquables : le Vert Bois, Mouvaux, Marcq et, plus loin, Lille. Le chemin aboutit rue de Bondues à Marcq et chemin du Molinel à Bondues.

Face au Foyer du Bel Arbre, descendre le chemin des Peupliers - Flèche Jaune - puis prendre à droite pour longer la becque de Marcq.

Au carrefour, une halte quelques instants pour observer cette ancienne ferme construite en différents matériaux locaux ( chaume, tuiles flamandes..., et sa petite mare (bien utile en cas d'incendie ...).

Continuer chemin des Peupliers et prendre à droite le chemin de Marcq (de la Chanterelle à Marcq) et le remonter jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle, aux billards Toulet. Longer le CD 917 sur votre gauche, jusqu'à la chapelle de la Quenouille, traverser le giratoire pour rejoindre le monument dédié aux Fusillés de 1944, et retrouver ainsi votre point de départ.

**Autres documents recommandés, disponibles au Syndicat d'Initiatives de Bondues :**

- Boucles du Pot de Fer, de la Croix Bouillette, des Damiers
- Chemins piétonniers, allées et piedsentes du centre-ville
- Livret "Promenons-nous dans Bondues" (2,50€)